

PARTENAIRE  
DES ENTREPRISES  
AGRICOLES ET  
DES ACTEURS  
DES TERRITOIRES



DES PRESTATIONS  
CERTIFIÉES POUR  
LA RÉUSSITE DE  
VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
GUADELOUPE

# NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

## L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

## La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

## L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

## L'expertise

une large palette de compétences

## La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

## L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT  
DE SERVICE

SERVICES AUX AGRICULTEURS  
ET ACTEURS DES TERRITOIRES  
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

# NOTRE CODE ÉTHIQUE

**VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RESPECTE UN CODE D'ÉTHIQUE  
FONDÉ SUR NOS VALEURS ET DESTINÉ  
À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS ESSENTIELS**

## LE RESPECT

Nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ;  
et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences.  
Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ;  
nous respectons vos choix et votre volonté.

## L'ÉCOUTE

Nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent.  
Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives,  
nous répondons à vos questions et vos interrogations.

## LA CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations  
nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.

## LA RESPONSABILITÉ

Nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités  
quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.

## LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités  
de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

## INTÉGRITÉ

Refuser tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

## L'OBJECTIVITÉ

Nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

## L'INDÉPENDANCE

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

## LA PERFORMANCE DURABLE

Nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique,  
efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.